



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ce.0380666t@ac-grenoble.fr

Compte rendu du conseil d'école du 8 février 2024

Présents

Enseignants : Mme Imburchia, M. Laville, M. Chatagnat, M. Exertier, Mme Rolland, M. Arnaud, Mme Cotton
Parents: Mme Bomchil, Mme Roux, Mme Manin, Mme Bouvier, M. Bodelet, M. Durant, Mme Venera
Mairie : M. Catena (adjoint aux affaires scolaires)
CSC Malraux : Mme Malvoisin
DDEN : M. Claverie

Absents excusés

Souvarou : Mme Chalonney
Mme Artigau (IEN)
M. Guerrero (Maire)
Mme Ribot (enseignante)

Ordre du jour

1. Projets en prévision
2. Sécurité des élèves
3. Equipement numérique
4. Evolution de la cantine à la prochaine rentrée
5. Effectifs en septembre 2024
6. Questions diverses

1. Projets en prévision (en plus de ceux présentés lors du premier conseil d'école)

- Intervention Semitag en CM2 sur l'usage des transports en commun en vue du passage en sixième
- Intervention du club de rugby de Jarrie/Champ sur la période 4 pour une initiation (toutes les classes)
- Intervention du club de tennis en juin en CP, CE1 et CE2
- Visite du centre de tri Athanor en CM2
- Déplacement des CM2 au collège en juin
- Sortie au musée de peinture pour la classe de CP
- Projet « avoir 20 ans » avec la médiathèque de Jarrie (CM2)

2. Sécurité des élèves

- L'installation d'une porte de secours pour la classe de CE2 est en réflexion. Celle-ci donnerait sur l'extérieur du bâtiment au niveau de la cantine
- La lumière installée dernièrement sur le passage piéton route du Général de Gaulle n'est pas suffisante pour éclairer les usagers. Le changement de celle-ci est à l'étude par les services municipaux.

3. Equipement numérique

La commune a souscrit cette année au dispositif TNE (territoire numérique éducatif).

Cette démarche permettra à l'école de renouveler une partie de son parc informatique à destination des élèves. Le financement est assuré par l'état à 70%.



École élémentaire du Louvarou
1205 rue Général de Gaulle
38560 JARRIE
Tel 04 76 72 00 99
Mail ce.0380666t@ac-grenoble.fr

Compte rendu du conseil d'école du 8 février 2024

4. Evolution de la cantine à la prochaine rentrée

À compter de la rentrée 2024, le service cantine actuellement géré par la mairie sera pris en charge par le CSC Malraux. L'exécution du service sera toujours contrôlée par la mairie par l'intermédiaire d'un suivi régulier avec le centre Malraux. Il s'agit d'une Délégation de Service Public (DSP), décidée par le Maire et son conseil municipal pour différentes raisons :

- une cohérence dans la gestion des services périscolaires (dont le temps de midi fait partie),
- un seul interlocuteur et des inscriptions facilitées par le portail famille,
- une souplesse dans le choix du prestataire, le CSC n'étant, à ce stade, pas soumis aux marchés publics contrairement à la commune,
- un cahier des charges intégrant tous les points travaillés en amont avec les parents d'élèves,
- une liberté dans le choix du repas, traditionnel ou de substitution (végétarien),
- les tarifs des repas seront toujours fixés par délibération du conseil municipal.

5. Effectifs prévus en septembre 2024

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23	24	28	21	30

6. Questions diverses

P. LAVILLE

L. EXERTIER